

Référence : COV104650V2

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Contrôlé selon SIMDUT: non

**Section 01 - Identification du produit et de la compagnie**

<b>Identification de la compagnie:</b>	Clariant (Canada) Inc. 2 Lone Oak Court Toronto, Ontario, M9C 5R9 N° de téléphone: +1 514-832-2559
<b>Information sur la substance/préparation:</b>	ESHA Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505 Canada.PS@Clariant.com
<b>N° de téléphone d'urgence:</b>	+1 CANUTEC (613) 996-6666

**Nom commercial:** Sanodure Noir BK sp  
**Numéro du produit:** 192801  
**Famille chimique:** Complexe trivalent de chrome d'un colorant azoïque  
**Usage:** Colorant à l'aluminium

**Section 02 - Identification des dangers****Effets de l'exposition:**

Le contact avec les yeux ou la peau peut causer de l'irritation. L'inhalation de la poussière peut causer de l'irritation aux voies respiratoires.

Chrome: le chrome et certains de ses composés ont été rapportés comme causant des dommages aux poumons conduisant à une atteinte cumulative à ceux-ci. Seul l'espèce hexavalente du chrome (CAS# 18540- 29-9) est inscrite au groupe 1 de IARC (cancérogène humain). Les autres composés du chrome sont inscrits au groupe 3 de IARC (preuve inadéquate). Une dermatite peut être causée par un contact répété avec certains composés du chrome. Une sensibilisation peut survenir lors de contacts répétés. Ce composant est l'espèce trivalente du chrome et n'est pas l'espèce hexavalente du chrome.

Toutes les données toxicologiques disponibles sont indiquées à la section 11. Aucune autre information n'a été trouvée dans la littérature pour tous autres effets à une exposition et aucune évaluation sur la santé est possible. Par conséquent, manipuler avec soin et éviter les exposition inutiles.

**Inscrit comme produit cancérogène:** IARC: non  
 NTP: non  
 OSHA: non  
 Autre: non

**Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients****Ingrédients dangereux:**

Composant	Numéro CAS	Concentration
Chrome élémentaire	7440-47-3	1 - 5 %

Divulgué à titre d'information seulement.

#### Section 04 - Premiers soins

**Après l'inhalation:**

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

**Après un contact avec la peau:**

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

**Après un contact avec les yeux:**

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

**Après l'ingestion:**

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

**Note au médecin/Traitement:**

Aucun(e) à notre connaissance.

#### Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies

**Point d'éclair:** non applicable

**Seuil minimal d'inflammabilité:** non déterminé

**Seuil maximal d'inflammabilité:** non déterminé

**Moyens d'extinction:** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**Risques particuliers de feu et d'explosion:** Émet des fumées toxiques lors d'incendie. Ce produit ne présente aucun risque particulier de feu ou d'explosion lorsque scellé dans un contenant d'expédition. Lors de l'utilisation, si un nuage de poussière est généré, les poudres organiques ont un potentiel d'explosion en présence d'étincelle électrostatique ou de flamme.

**Produits de combustion dangereux:**

La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone, d'azote et de soufre. Les cendres contiennent du chrome.

#### Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels

Référence : COV104650V2

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Porter l'équipement de protection approprié. Balayer ou pelleter et mettre dans des contenants prévus à cet effet. Utiliser des outils anti-étincelles; éliminer les sources d'ignition. Au besoin mouiller avec un liquide inerte afin de réduire la quantité de poussière. Si le produit est fondu, laisser solidifier avant de nettoyer l'endroit de la perte. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

**Section 07 - Entreposage et manutention****Précautions lors de la manipulation:**

Eviter toute formation de poussière.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.  
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Autres informations sur les conditions d'entreposage:**

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

**Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Limites d'exposition professionnelle:**

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Chromium, metal (Metallic)	7440-47-3	US. Valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques en milieu de travail (valeurs adoptées)	8-hour, time-weighted average		0.5 mg/m <sup>3</sup>
Chromium, metal and Cr III compounds		US ACGIH Valeurs limites seuil	Valeur limite seuil_Valeur moyenne pondérée		0.5 mg/m <sup>3</sup>

**Protection respiratoire:** Respirateur avec un filtre à poussière

**Protection des mains:** Gants en caoutchouc ou en plastique

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Autre équipement de protection:** Porter un vêtement de travail lors de la manipulation pour éviter un contact avec la peau.

**Mesures recommandées au travail:** Une ventilation locale est recommandée. Une ventilation mécanique peut être utilisée.

**Section 09 - Propriétés physiques et chimiques**

**État:** poudre

**Couleur:** noir

**Odeur:** non précisé

**Solubilité dans l'eau:** soluble

**Section 10 - Stabilité et réactivité**

<b>Stabilité chimique:</b>	Stable
<b>Polymérisation dangereuse:</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Conditions à éviter: Aucun(e) à notre connaissance.
<b>Incompatibilité avec (Conditions à éviter) :</b>	Aucun(e) à notre connaissance.

**Section 11 - Informations toxicologiques**

<b>Toxicité orale aiguë</b>	donnée non disponible
<b>Toxicité d'inhalation aiguë:</b>	donnée non disponible
<b>Toxicité cutanée aiguë:</b>	donnée non disponible

**Section 12 - Informations écologiques**

<b>Informations sur le produit:</b>	
<b>Biodégradation:</b>	donnée non disponible
<b>Toxicité sur les poissons:</b>	donnée non disponible
<b>Toxicité sur les daphnies:</b>	donnée non disponible
<b>Toxicité sur les algues:</b>	donnée non disponible

**Section 13 - Information pour l'élimination**

<b>Information sur l'élimination des déchets:</b>
Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

**Section 14 - Information sur le transport**

<b>TDG</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IATA</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IMDG</b>	Marchandise non dangereuse

**Section 15 - Informations réglementaires****Statut réglementaire**

	LIS:	oui
	LES:	non
	Tous les composants de ce produit sont inscrits sur la LIS/Canada.	

**LCPE**

Inscrit sur la liste prioritaire:	non
Inscrit sur la liste des substances toxiques:	non

## Sanodure Noir BK sp

Page 5

Référence : COV104650V2

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**INRP** oui

**Statut TSCA:**

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

**FDA:**

Ce produit n'est pas enregistré avec la FDA.

### Section 16 - Autres informations

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.